



L'Association des Directeurs de Maison de Repos

vous invite à leur journée de formation

« Les acteurs de la collectivité et la mise en œuvre de politiques alimentaires durables »

Le **jeudi 14 septembre 2023** au « Charleroi Espace Meeting Européen »

Rue des Français, 147 à 6020 CHARLEROI

PROGRAMME :

08h15' : Accueil des participants.

08h45' précises : Mot de bienvenue par le président de l'ADMR et présentation de la journée.

09h00' : **Parcours d'obtention du label « Qualité-Alimentation-Nutrition »**

Présentation du cahier spécial des charges par Monsieur Marc Delwaide, référent nutrition à l'AViQ

09h45' : « **Partage d'expérience autour du label de certification** »

Résidence Jules Bosse, CPAS Charleroi – Résidence CHC Heusy, Vervier

10h15' : **Pause et rencontre avec les firmes**

10h45' : « **Partage d'expérience autour du label de certification** »

Maison de retraite Libert, CPAS Marche-en-Famenne – Résidence Le Châlon, Chimay -
Résidence de la Knippchen, CPAS Arlon

11h30' : **Table ronde sur le label « Qualité-Alimentation-Nutrition »**

Animée par Monsieur Delwaide, avec la participation de représentants des maisons labellisées

12h30' : **Repas et dessert dans les stands**

14h15' : **Mise en place du Green Deal au sein des Maisons de Repos du CPAS de Charleroi : Travail de terrain**

Par Monsieur Pierre Lempereur, Chargé de projet à Manger demain, L'alimentation durable en Wallonie accompagné de Mesdames Pauline Deham et Mégane Callari, diététiciennes au CPAS de Charleroi

15h00' : « **Aspects buccodentaires, Dysphagie, Finger Food** »

Par l'infirmière référente et l'infirmier-chef de l'ASBL Seniorissim à Châtelet

16h30' : Remise des attestations

Prix : 100 € (directeur – adjoint (secrétaire) de direction - MCC non membre) ou 80 € (directeur membre) ou 60€ (autres fonctions). La somme est à verser au compte n° BE52 0682 0594 8609 de « ADMR asbl – Sambreville », en indiquant **le(s) nom(s) du ou des participant(s)** et non celui de l'institution.

Inscription uniquement :

Via le site internet <https://admr-asbl.be/agenda> : dans l'onglet « agenda ».

Date limite des inscriptions le mercredi 6 septembre 2023, en cas de désistement après cette date, la totalité du montant de l'inscription sera due. L'inscription ne sera effective qu'après réception du paiement.

ATTENTION : le nombre de places est limité à 200 personnes.